

**Je soutiens le  
PROJET**

**Nous avons  
BESOIN  
DE VOUS**

**Je soussigné(e) :**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

E-mail : .....

Téléphone fixe /portable : .....

Profession : .....

**Soutiens l'association « Les Amis de la Collégiale de Poissy » par**

- une adhésion simple :  10€
- un don donnant droit à reçu fiscal :  30€     50€     100€  
 200€     autres .....€

TOTAL (Adhésion et/ou don) ..... €

Entreprise : je désire être recontacté

**Je règle :**     En espèces     Par chèque  
à l'ordre de « les Amis de la Collégiale de Poissy »  
14 avenue du Cep - 78300 POISSY

Fait à : ..... le ...../...../.....

**Signature :**

L'adhésion à l'association est annuelle et est valable jusqu'au 31 décembre de l'année civile en cours, quelle que soit la date d'adhésion au cours de l'année.

Si vous êtes imposable sur le revenu, votre don vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi, un don de 150 euros vous coûte en réalité 50 euros. La part des dons dépassant cette limite au cours d'une année peut être reportée sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la même réduction d'impôt.

# 504 & LUMIERE

**POUR LES 800 ANS DE LA NAISSANCE DE SAINT LOUIS**

*Aidez-nous à réaliser  
ce spectacle gratuit exceptionnel !*



**Les amis de la  
Collégiale de Poissy**

## UN SON & LUMIERE

### une proposition inédite dans les Yvelines !

L'association « les Amis de la Collégiale de Poissy » prépare, avec le soutien de la ville de Poissy et du Conseil Général des Yvelines, un Son & Lumière gratuit à l'occasion des 800 ans de la naissance de Saint Louis.

> Cette proposition culturelle inédite dans les Yvelines, associe le son, l'image et la lumière ! Ce spectacle entièrement gratuit d'environ 30 minutes aura lieu à l'intérieur de la collégiale, un lieu chargé d'histoire. Il est prévu pour durer plusieurs années.

## 1214 - 2014 : 800 ans de la naissance de Saint Louis

L'église collégiale de Poissy est celle qu'a connue Louis IX, appelé aussi Saint Louis. C'est là que subsistent les restes du baptistère de Saint Louis, à l'intérieur de l'église collégiale aujourd'hui classée monument historique.

> Le son & lumière à l'intérieur de la collégiale est prévu 120 fois durant l'année 2014, soit l'équivalent de **3 fois par semaine** ce qui permettra de recevoir un grand nombre de spectateurs. Ce « son et lumière » sera prolongé au-delà de l'année 2014.

## Expérience et pérennité

Ce projet s'appuie sur des expériences réussies, comme à la cathédrale de Sées dans l'Orne, et sur l'expérience de la famille ARNAUD qui a déjà produit de nombreux « son et lumière » : Cathédrale d'Amiens, Grande mosquée de Kairouan, Chambord..... **Les équipements installés de façon pérenne** permettront différentes utilisations des lieux allant de la visite grâce à la lumière jusqu'à la création de nouveaux spectacles comme **le millénaire de la collégiale en 2016** et créer ainsi une offre culturelle tout à fait exceptionnelle dans les années à venir.



Les amis de la Collégiale de Poissy

**Les Amis de la Collégiale de Poissy** est une association créée en 2012 en lien avec la paroisse de Poissy. Ouverte à tous, elle a pour objet de mettre en valeur le patrimoine de la collégiale et de porter les manifestations culturelles qui s'y déroulent.

## Soutiens et financement

La municipalité de Poissy, le conseil général des Yvelines soutiennent le projet :

■ La partie électrique et la maîtrise d'ouvrage est prise en charge par la ville.



■ Le Son, les Images et la Vidéo sont financés par le Conseil Général.



**Yvelines**  
Conseil général

*L'association 'Les Amis de Collégiale de Poissy' prend en charge la conception artistique, la communication et la logistique.*

## Et vous ?

En complément de ces soutiens institutionnels, **nous sollicitons votre aide pour mener à bien ce projet car il nous manque des moyens pour financer la partie artistique et communication du son et lumière.** Pour cela il vous suffit de verser votre soutien en remplissant le formulaire en dernière page de ce bulletin. L'association a reçu une habilitation écrite de l'Administration fiscale pour délivrer des reçus fiscaux, aussi votre don vous donne droit à une réduction d'impôt.



**Louis IX, roi de France de 1226 à 1270,**  
est né le 25 avril 1214 à Poissy.

Son règne a laissé de telles traces dans les institutions, dans les mémoires comme dans les pierres, que le XIII<sup>e</sup> siècle tout entier est parfois appelé « le siècle de Saint Louis ». Son rayonnement personnel a permis à la France d'occuper une place éminente parmi les nations de son temps, et d'étendre son influence jusqu'au Proche-Orient.

Aujourd'hui, commémorer les 800 ans de la naissance de Saint Louis, c'est entretenir la mémoire d'un homme exceptionnel :

- d'un **bâtitteur** (Sainte Chapelle, Aigues Mortes, Royaumont ...)
- d'un **vainqueur dans la guerre** qui sut être un homme de paix (avec l'Angleterre ...)
- d'un **homme suscitant l'admiration** de ses adversaires et apprenant d'eux (croisades)
- d'un **protecteur de l'université** (Sorbonne en 1257)
- d'un **homme de justice**, (Vincennes) - d'un **saint**
- d'un homme riche **attentif aux pauvres**
- d'un roi **soucieux de l'équilibre de l'Etat** et d'une bonne monnaie (écu d'or, gros tournois)